



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMILTON SOLUTION - Part R - Code ISIN : (R) FR0011668730

Cet OPCVM est géré par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

Objectifs et Politique d'investissement

Objectif de gestion : Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance nette de 4,80% par an, sur un horizon de cinq ans. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Indicateur de Référence : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier

Politique d'investissement : La politique de gestion du Fonds est active et discrétionnaire. Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds interviendra sur des stratégies actions, de performance absolue et obligataires, essentiellement par le biais d'OPC (actions, obligataires, monétaires, de performance absolue) ou directement via des titres vifs (actions, obligations d'Etat ou privées (Investment Grade) ou autres types d'obligations, dont convertibles ou à haut rendement (titres spéculatifs)).

La construction du portefeuille est réalisée à partir de la répartition du budget de risque du fonds entre les différentes poches, selon un scénario établi par le gérant, combinant :

- (i) une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits), avec un horizon moyen terme,
- (ii) et une allocation tactique visant à rechercher des opportunités de marché à court terme et/ou capter les tendances et retours à la moyenne sur différentes classes d'actifs.

Le Fonds pourra être exposé aux marchés des actions jusqu'à 75% de l'actif net, principalement, sur les pays développés, mais également, sur d'autres zones géographiques comme les pays émergents, jusqu'à 50% de l'actif net. Il pourra être investi dans des actions de toutes capitalisations. Le Fonds pourra détenir des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net.

L'exposition du Fonds aux marchés des taux se situera entre -15% et 100% de l'actif net. Le Fonds pourra, notamment, investir dans des OPC obligataires flexibles, réactifs en sensibilité, sans contrainte de notation, géographique et de répartition entre dette publique et dette privée ainsi que sur des obligations convertibles, ou à haut rendement (titres spéculatifs) dans la limite de 50% de l'actif net.

Le Fonds pourra, également, être exposé à des stratégies opportunistes ou alternatives (long/short, market neutral, relative value, global macro/CTA, risk premia) visant à offrir un profil de rendement positif, régulier et peu corrélé aux principaux indices dans différentes configurations de marché.

Le Fonds pourra être exposé, de manière indirecte, aux marchés des matières premières via des investissements dans des parts d'OPC, de fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, d'IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, de certificats sur indices de

contrats à terme de matières premières, jusqu'à 50% de son actif net.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change, de matières premières), négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré. La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	75%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des taux	-15%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Matières premières	0%	50%
Pays émergents*	0%	50%
Risque de change	0%	100%

*Le Fonds pourra être exposé en obligations ou actions des pays émergents uniquement par le biais d'OPC.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans

Investissement en OPC : jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% de FIA

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour avant 11 heures (J-1) sur la valeur liquidative datée en J auprès de :

CACEIS BANK

89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

La valeur liquidative est calculée en J+2 et le règlement livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+3.

La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque du Fonds reflète principalement le risque de son allocation exposée aux marchés des actions françaises des petites et moyennes capitalisations. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.



FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (sortie).

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2.48%
----------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 28 février 2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	18 % de la surperformance lorsque la performance est supérieure à 4% par an.
	La commission de surperformance prélevée au titre l'exercice clos le 28 février 2022 a été de 0.16%.

En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice est inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'information sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com.

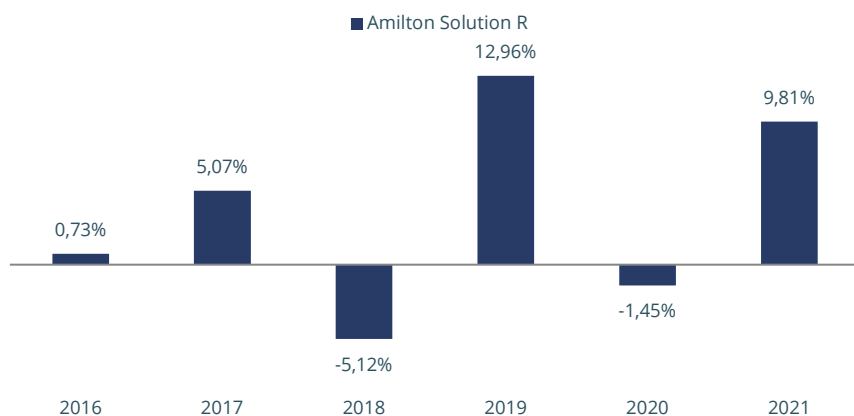
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Commission de surperformance : La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois du 1er mars au dernier jour de bourse du mois de février de l'année suivante et coïncide avec l'exercice comptable. Elle est payable à la fin de l'exercice comptable. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Performance passées de l'OPCVM



Monnaie : L'EURO

Les charges incluses dans les performances exprimées :

- Frais courants
- Commissions de performance
- Commissions de mouvement

Cet OPCVM a été créé en 26 février 2014. La Part R a été créée le 26 février 2014.

Indicateur de référence : Néant

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK -89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français sur simple demande écrite auprès de Meeschaert Asset Management - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris ou contact-mam@meeschaert.com. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la société : www.meeschaertassetmanagement.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible 24h/24h sur le site internet de la société : www.meeschaertassetmanagement.com

Catégorie d'investisseurs réservés : La souscription de cette part est principalement réservée aux (i) investisseurs institutionnels (personne morale investissant tout ou partie de son actif en valeur mobilière de placement) ; (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2 ; (iii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire, mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur ; (iv) investisseurs soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande-Bretagne et Pays-Bas) (v) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus ou moins-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à son conseiller ou à un professionnel.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la Société www.meeschaertassetmanagement.com)

La responsabilité de MEESCHAERT Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'AMF.

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 040-00025 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **01/07/2022**